L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 AVRIL 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces à insérer dans les colonnes de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 11 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par F. Fernandez, à leur salle d'encan—Marchandises étrangères et du pays.

Par E. Roger & Co—Bottes, souliers et brodequins.

Par Montgomery & Bros, à leur salle d'encan—Un assortiment général de meubles. Et aux écuries de P. Lieger—Elégants chevaux appareillés, et de montures, voitures, vaches laitières, &c.

Par S. Guiouart, à 11 heures, rue Lapeyrouse, entre Derbigny et Roman—Une vacherie de Mme Estrade.

Par O. Valeton, à 10 heures, rue Tchoupitoulas, No ... —Du jambon de déjeûner; et à 10 1|2 heures, à l'entrepôt Hope: du tabac à chiquer.

Par B. Turpin—Vente positive et sans réserve, au magasin de P. E. Brulatour & Co., rue Conti—Eaux de vie de choix, Burgundy, Port, Sherry et Madère; de fins vins, liqueurs fines, absinthe, vermouth, huiles, &c., &c.

Par D. E. Morphy, à son magasin d'encan—Fers à cheval, cuir américain, et al au.

Par A. Felber, rue St-Louis, entre Bourgogne et Rempart—Bons meubles, tapis, verrerie, porcelaine, gravures, ustensiles de cuisine, &c., et un beau piano Pleyel.

Par Hols, Bohm & Co., au No 33 de la rue Bienville—Marchandises sèches, habillements, chapeaux et bonneterie.

Par P. Boissreau, au magasin Nos 49 et 51 de la rue Gravier: Champagne, balais.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et rubans français, lingerie pour messieurs.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements et lingerie, sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan d'eaux-de-vie françaises, vins, madère, sherry, porto, &c. &c. qui doit avoir lieu aujourd'hui à 11 heures et demie A. M., au magasin de l'importateur M. P. E. Brulatour No 12 rue Conti, par le ministère de Bernard Turpin, Ecq. Tourt, encanteur.

ABONNEMENT.

Nous croyons devoir avertir les personnes qui prennent l'ABEILLE à *la semaine*, avec nos porteurs ou des marchands de journaux, que ce n'est pas nous qui réglons le prix de ce genre d'abonnement. Les marchands de journaux demandent naturellement ce qu'ils veulent des exemplaires de l'ABEILLE qu'ils nous achètent. L'abonnement, quand on s'inscrit dans nos bureaux, est de $16 par an, de $8 pour six mois, et de $4 pour un trimestre, payable d'avance.

COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI NATIONAL DE RECONSTRUCTION. — On trouvera dans notre partie anglaise la liste des membres de ce comité, choisis par le comité qui avait été chargé de ce soin par un meeting non officiel des membres de l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane. Le nombre en est considérable. Nous en comptons 100 pour les onze Districts représentatifs de la paroisse d'Orléans, pour Alger et pour la ville en général, 3 pour la paroisse Jefferson et 15 pour l'Etat. Ce sont tous des noms connus et appréciés. Avec un comité exécutif pareil, il n'est pas permis de croire que l'Etat puisse s'endormir dans une fausse sécurité. Les membres de ce comité sont prévenus qu'ils sont convoqués dans la salle des Représentants, au Mechanics' Institute, pour jeudi soir, à 7 heures, c'est-à-dire pour ce soir même.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — A propos du remplacement de M. Calabrési, comme directeur du Théâtre Royal de Liége, la correspondant de l'*Europe artiste* écrit à ce journal:

Bien que la démission de notre ancien directeur, M. Calabrési, eût été officiellement annoncée, on ne croyait pas, généralement, à son remplacement ni à son départ pour la Nouvelle-Orléans.

Aujourd'hui, il faut bien se rendre à l'évidence, M. Calabrési nous quitte tout de bon. Mais ce qui est certain, c'est que la majeure partie du monde dilettante le regrette sincèrement. Tous les employés du théâtre avaient, de leur côté, la tristesse peinte sur leur visage, le soir de son remplacement. Directeur de notre théâtre depuis un assez grand nombre d'années, ainsi que chef de notre excellent orchestre, on le regardait comme devant finir sa carrière artistique au milieu de nous. Nous sommes, pensons-nous, l'interprète des nombreux abonnés et habitués du Théâtre Royal de Liége, en lui adressant ici l'expression de notre admiration pour le talent dont il a fait preuve jusqu'à ce jour, ainsi que nos regrets les plus sincères de le voir abandonner Liége.

Nous avons déjà dit que M. Calabrési était l'associé que s'était adjoint M. Paul Alhaiza, pour la direction du Théâtre pendant la saison prochaine, et l'on voit, par ce qui précède, que ses connaissances spéciales et son expérience seront d'un précieux secours à notre directeur pour la formation de sa troupe de grand Opéra.

La première représentation du célèbre drame de Frédéric Soulié, *La Closerie des Genêts*, doit avoir lieu ce soir, à l'occasion du bénéfice de M. Rousseau. Si les habitués de l'Opéra tiennent à avoir une bonne troupe l'année prochaine, ils doivent se faire un devoir de soutenir jusqu'à la fin de la saison la direction et les artistes. Nous comptons que la salle sera bien garnie ce soir.

LA CAUSE PERDUE. - La cinquième livraison de cette publication qui vient de paraître au bureau de la *Renaissance Louisianaise*, contient une carte de Charleston et des défenses de la ville. Le texte de cette livraison traite de la bataille de Manassas et de ses suites.

ARTICLES DE MÉNAGE — Nous appelons de nouveau l'attention du public sur l'annonce de la maison Levi & Navra. Cette maison, établie rue Poydras, No 171, depuis un grand nombre d'années, importe et fabrique toutes les fournitures nécessaires au ménage, telles que: porcelaine, verrerie, faïence, ferblanterie, coutellerie, plaqué, &c. Elle a toujours en magasin des fourneaux des meilleures fonderies, et de tous les modèles. Quant aux articles fabriqués par eux, l'excellence en a été reconnue par des juges compétents à la récente exposition de la Louisiane, où MM. Levi & Navra ont obtenu quatre diplômes, pour les articles vernis, la ferblanterie, les filtres et les garnitures de fourneaux. Ils font appel aux marchands de la ville et de la campagne et les invitent à venir visiter leurs marchandises et à se rendre compte de leurs prix, car ils assurent vendre à aussi bon marché qu'aucune maison des Etats-Unis.

MM. Levi, Navra & Co. viennent d'ouvrir, rue du Canal, No 174, entre les rues Baronne et Philippa, un magasin qui est une succursale de la maison principale.

☞ Le moindre rhume, la plus légère toux, quand ils sont négligés peuvent ébranler les constitutions les plus robustes et amener la consomption et la mort.

Ce résultat déplorable peut toujours être évité en faisant usage, en temps utile, du Sirop Pectoral Balsamique de Dacougé, l'une des préparations les plus efficaces qui aient encore été présentées au public louisianais. Ce sirop a, de plus, l'avantage d'être très agréable au goût, et ne fermente jamais.

Maintenant, que les produits étrangers coûtent si chers à importer, à cause des droits et de la hausse sur l'or, il devient important de rechercher les préparations "indigènes" qui joignent des garanties sérieuses à la modicité du prix.

Le Sirop Pectoral Balsamique se recommande spécialement à la faveur du public sous ce double rapport.

On le trouve dans les principales pharmacies de la ville.

ELECTIONS EN ITALIE.—Florence, 17 mars soir.

Aujourd'hui ont eu lieu les scrutins de ballottage dans tout le royaume. Ont été élus:

MM. Jacini, à Pizzighettone; Borgatti, à Cento; Visconti-Venosta, à Bassolo; Poerio, à Naples; Cattaneo, Tenca, Correnti, Sirtori et Pistrucci, à Milan; Prignetti-Bellini, à Osimo; Civinini, directeur du journal *il Nuovo Diritto*, à Pistoia; Mazzari, à Parme; d'Ongaro-Reggio, à Palerme; Checchetelli, à Tolentino.

MM. le marquis Pepoli, à Bologne; Pianelli, à Taranto; Cadorna, à Pontremoli, Salvagnoli, à Empoli; Fabrizi, à Lendinara; Macri, à Bisceglie; Garibaldi, à Manerbe. Garibaldi a été aussi élu à Naples et à Andria.

MM. Ferrari, Fossi et Andreucci, à Florence; Mordini, à Lucca; Dina, directeur du journal l'*Opinione*, à Imola; Doleso, à Naples; Malenchini et Binard, à Livourne; le général de La Marmora, à Biella; Rossano, directeur du journal la *Nazione*, à Genova; Minghetti, à Bologne.

Nouvelles de la Havane, du Mexique et de Haïti.

ARRIVÉE DU STEAMER DARIEN.

Le steamer *Darien* est arrivé hier de la Havane. Les journaux de cette ville, du 7 avril, que l'estimable agent de la compagnie générale transatlantique, M. V. Perilliat, a eu l'obligeance de nous adresser, contiennent d'intéressantes nouvelles du Mexique et de Haïti.

La crise monétaire commençait à se faire sentir à la Havane, et on n'avait trouvé d'autre remède à la situation que de faire prendre par les principales maisons l'engagement d'accepter pendant un an, comme monnaie courante, l'or américain, au pair, c'est-à-dire, à raison d'un dollar pour une piastre espagnole. Les journaux publient la liste de ceux qui ont souscrit à cet engagement. Le sucre était ferme à 7 réaux le No 12.

La presse résume ainsi les nouvelles de Vera-Cruz:

Quelque diligence que nous ayons faite, nous n'avons pu nous procurer des nouvelles positives du Mexique, ce qui s'explique par l'interruption des communications entre la capitale et Vera Cruz.

D'après les rumeurs qui couraient dans cette dernière ville, nous dirons qu'on supposait que l'empereur était à Guanajuato et on ajoutait que récemment il avait remporté une victoire sur ses ennemis; que la ville de Mexico ne risquait pas de tomber au pouvoir des dissidents; que Porfirio Diaz, venant de Oajaca, s'était approché de Puebla, et qu'en voyant la bonne contenance faite par les défenseurs de la ville, il avait repris la route de Oajaca, mais non sans qu'une colonne détachée de Puebla n'eût fait subir des pertes à son arrière garde, et qu'enfin Vera Cruz était parfaitement défendue et n'avait rien à craindre des trois mille hommes mal armés et mal organisés et sans matériel de siége.

Une lettre de Vera Cruz, publiée par le *Diario de la Marina*, contient ce qui suit:

Porfirio Diaz, qui se dirigeait sur Puebla, en arrivant dans les environs, a renoncé à son idée et s'est retiré sur Oajaca, non sans avoir été battu avant sa retraite par une force de 1500 hommes sortie de la ville à sa poursuite.

On avait appris à Guanajuato qu'une autre bataille avait été livrée et qu'elle avait été gagnée par les forces de l'empereur. Le siége de cette place, (Vera Cruz) continue, les forces assiégeantes s'élèvent à environ 3000 hommes, mais pour la plupart mal équipées et sans moyens de siége. La place est considérée comme sûre contre un pareil ennemi. Le général Perez Gomez a été remplacé par le général Tobodo, comme commandant de la place.

Le gouverneur de Vera Cruz a expulsé plusieurs personnes qui sont arrivées de la Havane sur le steamer anglais *Solent*, qui est revenu sans avoir débarqué ses marchandises à cause de l'état des affaires.

Les nouvelles de Haïti confirment la nouvelle de l'abdication de Geffrard. Le *Diario* de Santiago publie une lettre dont voici quelques extraits:

Aux Cayes, 21 mars 1867.

Le général Geffrard, président de la république, a abandonné son poste pour se réfugier comme son prédécesseur, à la Jamaïque. Par suite de cet évènement inattendu, nous nous sommes vus exposés à être attaqués par les campaguards qui ont fait une démonstration pendant la nuit; heureusement ils ont été complètement mis en déroute par le commandant Favre, frère du président.

Depuis quatre jours nous nous attendons à une nouvelle attaque ou à un incendie qui est le principal élément de guerre de ces gens; mais hier un vapeur a apporté la nouvelle de l'élection d'un nouveau président.

La principale cause de tout ce qui est arrivé est la mauvaise administration de M. Geffrard et de ses conseillers qui partent avec la bourse assez bien garnie.

Le président Geffrard a abdiqué le 12 et est parti de Port au Prince pour la Jamaïque, d'où il compte s'embarquer avec sa famille pour l'Europe.

Une lettre de San Marcos du 15 mars contient une proclamation du comité révolutionnaire qui confie le pouvoir exécutif à un gouvernement provisoire ainsi composé: Nissage Saget, général en chef de l'armée révolutionnaire; Louis Guerrier, général de division; Philippeaux, général de division; J. Simon, ex-secrétaire d'Etat; Leon Montas, général de division; Andrés Germain, ex-commissaire du gouvernement, et T. Salnave, général de division. Une assemblée constituante était convoquée pour le 6 avril, dans la capitale, Port au Prince, pour rédiger la nouvelle constitution de la république.

Nouvelles du Mexique.

Les dernières nouvelles de Queretaro, venues par la voie de Matamoros, sont du 15 mars. Ces nouvelles ne disent que ce dont nous avons plusieurs fois déjà entretenu nos lecteurs. Les Libéraux prétendent avoir une armée de 24,000 hommes autour de Queretaro, et, cependant, la ville n'est pas encore cernée entièrement, puisque les journaux, organes de Juarez, avouent que Maximilien reçoit toujours des renforts de Mexico. Ces journaux disent que les Impériaux ont fait plusieurs sorties où ils ont perdu, ici 4 hommes, là 5 ou 6 autres, et quelques blessés, et ces petits succès des Libéraux sont représentés par eux comme de grandes victoires. La situation de Maximilien est critique, sans doute, mais cependant nous ne croyons qu'elle est bien différente de ce que disent ses ennemis, puisque la voie pour sortir de Queretaro lui est ouverte, et qu'il pourrait s'en aller, s'il le voulait. Cette circonstance seule donne à penser que nous ne devons ajouter aucune foi aux rapports qui nous viennent de sources libérales, et nous ne pouvons en avoir d'autres.

Néanmoins, un journal de Monterey dit que la déroute de toutes les forces d'Escobedo, le 14, peut être vraie, bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans les rapports libéraux. Le *Ranchero*, du 20, pense que l'ordre de Juarez qui interdit à la diligence d'aller au-delà de San Luis Potosi est un signe que les libéraux ont souteun de graves pertes.

Le *Ranchero* qui a reçu des journaux du 27 de Monterey, du 25 de Saltillo et du 20 de San Luis Potosi, dit qu'il n'y a eu aucun engagement aux portes de Queretaro depuis l'affaire du 14, au sujet de laquelle les deux partis réclament la victoire.

Le rapport suivant lequel les Libéraux auraient pris les hauteurs de la Campana et les fortifications de la Cruz, après le combat du 14, est maintenant contredit par leurs propres journaux.

L'*Union* de Mexico dit que dans tous les districts au pouvoir des dissidents, une taxe est levée pour les arriérés de trois années, taxe à laquelle est ajouté un intérêt de 6 p. 0|0. Ce même journal dit que les assiégeants, fatigués ont résolu de réduire la ville par famine, ne pouvant la prendre par la force.

Une personne arrivée de Queretaro rapporte qu'Escobedo avait donné à Joachim Miramon sa parole de ne pas le faire fusiller, mais qu'il a dû obéir aux ordres formels de Juarez. Ce serait aussi aux ordres de ce dernier qu'il faudrait attribuer l'exécution des 120 étrangers tombés au pouvoir d'Escobedo. Il parait que Juarez ne craint plus de soulever l'animosité des nations étrangères.

MEETING A THIBODEAUX.

Nous lisons dans la *Sentinelle de Thibodeaux*:

Samedi dernier, malgré une pluie battante, a eu lieu à la maison de cour le meeting précédemment annoncé. Dire que la grande salle d'audience était pleine de citoyens, serait dépasser la vérité. Il y avait seulement là les citoyens de la ville qui avaient profité d'un embelli pour s'y rendre. Nonobstant, il y avait assez de monde pour organiser cette assemblée préliminaire. M. S. T. Grismore a été appelé au fauteuil et M. Isaiah D. Moore, jeune avocat qui fera son chemin a été élu secrétaire. L'assemblée ainsi constituée, M. Louis Bush a présenté une série de résolutions endossant les bills adoptés par le Congrès au sujet de la reconstruction des Etats du Sud et établissant la conduite à tenir pour rendre à la Louisiane sa place dans l'Union fédérale.

Sur motion dûment faite et secondée, ces résolutions ont été unanimement adoptées. Puis le même dans une allocution brève et bien sentie a fait comprendre aux citoyens blancs, qu'en face des périls qui menaçaient leurs droits politiques et par contre coup leur indépendance, ils ne devaient pas rester inactifs et devaient au contraire prendre toutes les chances que leur offre le bill militaire.

Il a fait voir de même aux citoyens de couleur que leur intérêt et leur bien être dépendait du concours qu'ils prêteront aux gens qui, comme eux, ont les mêmes intérêts, les mêmes droits à sauvegarder, le président a aussi fait quelques remarques tendant au même but.

Voici la traduction des résolutions qui doivent servir de fondement à cette nouvelle organisation politique:

Résolu:—Que nous invitons tous les citoyens de la paroisse de Lafourche, sans distinction de race ou de couleur, à s'unir pour former une organisation politique, par laquelle toutes les personnes ayant droit de vote doivent se faire enregistrer dans cette paroisse, conformément aux actes du Congrès et reprendre notre position comme tout Etat de l'Union qui a droit à la représentation au Congrès des Etats Unis.

Résolu:—Qu'il est du devoir impératif de tout homme, blanc ou noir, de prêter son aide et son influence à l'accomplissement de l'objet ci-dessus exprimé; et que chacun est sérieusement requis, pour le bien de l'Etat, de faire tous ses efforts pour amener les deux races à agir de concert et avec une entière harmonie, sous la conviction morale que ses intérêts sont identiques, parce que notre avenir est le même—la prospérité de l'un étant bénéficiaire à l'autre.

Résolu:—Qu'un comité de —— soit nommé pour rédiger et publier une adresse aux citoyens de cette paroisse, développant les vues ci-dessus exprimées, insistant sur ceux qui s'accordent avec eux et appelant une convention aux temps et lieu qu'ils pourront juger les plus convenables, dans le but de compléter l'organisation en voie de formation.

Le nombre des membres de ce comité a été fixé à neuf, savoir:

Winchester Hall, Louis Bush, Isaiah D. Moore, Taylor Beattie, Calvert ..., Ernest Roger,

J. P. Tucker.

ORDRE POUR L'ENREGISTREMENT DES VOTANTS.

Nous des Officiers préposés à l'Enregistrement.

Voici l'ordre émis hier soir par le major-général Sheridan sur l'enregistrement des votants, opération qui devra être faite du 15 avril au 15 mai:

Quartier-général du Cinquième District militaire.
Nlle-Orléans, Le, 10 avril 1867.
Ordres spéciaux No 15.
(*Extrait.*)

2. En obéissance aux prescriptions contenues dans la première section de la loi du Congrès, intitulée: "Acte pour donner un meilleur gouvernement aux Etats rebelles," l'enregistrement des votants légaux, suivant cette loi, dans la paroisse d'Orléans, sera commencé, le 15 du courant, et devra être fini vers le 15 mai.

Les quatre districts municipaux de la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, rive droite (Alger) constitueront chacun un district d'enregistrement. Les précincts d'élection resteront tels qu'ils sont aujourd'hui constitués.

Les nominations suivantes des Bureaux d'enregistreurs sont faites par le présent ordre et subsisteront jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement, savoir:

Premier district—John A. Roberts, William Baker et W. M. Geddes.

Second district—Edward Ames, T. C. Thomas et Michael Vidal.

Troisième district—Charles F. Berens, John McWhorter et H. Stiles.

Quatrième district—John L. Davis, Henry Bereal jr. et Edmund Floods.

Paroisse d'Orléans, rive droite—W. H. Seymour, Thomas Keneses et George Herbert.

Chaque membre du Bureau des enregistreurs, avant de procéder à ses devoirs, déposera au bureau de l'assistant-inspecteur général à ce quartier-général, le certificat du serment requis et sera gouverné dans l'accomplissement de ses devoirs par les clauses de la première section de cet acte—administrant fidèlement le serment ici présent à chaque personne enregistrée.

Les Bureaux d'enregistreurs choisiront immédiatement des officiers convenables, dans leurs districts respectifs, ayant égard aux conditions de facilité pour l'enregistrement, et entreront en fonction le jour désigné. Chaque Bureau aura droit à deux clercs ou secrétaires. Les bureaux d'office pour l'enregistrement seront de 8 heures à midi et de 4 heures du soir jusqu'à 7.

Quand l'ordre pour les élections aura paru, le Bureau des enregistreurs pour chaque district désignera le nombre des polls et les lieux où ils seront ouverts dans les précincts d'élection dans son district—nommera les commissaires et autres officiers nécessaires pour conduire convenablement les élections et les surveillera.

Ils recevront aussi des commissaires d'élection des divers précincts le résultat du vote, le confirmera et l'enverra au général commandant.

Les enregistreurs et tous officiers employés dans les élections, seront tenus à une rigide responsabilité, et seront sujets à être jugés par une commission militaire pour fraude ou conduite illicite ou inconvenante dans l'accomplissement de leurs devoirs. Le montant de la rémunération et le mode de paiement seront conformes aux clauses des sections 6 et 7 de l'acte supplémentaire.

Le brigadier-général-breveté J. W. Forsyth, assistant-inspecteur-général du Cinquième District militaire, est chargé par le présent ordre de contrôler les bureaux d'enregistrement pour la paroisse d'Orléans, d'écouter les plaintes et d'y donner satisfaction si elles sont justes ou de les référer à cet office. Il est autorisé à employer tels experts qui peuvent être nécessaires pour découvrir la fraude dans l'enregistrement ou les élections.

Tout citoyen mâle des Etats-Unis, âgé de 21 ans et plus, de quelque race, couleur ou condition antérieure qu'il soit, qui s'il est été, qui a résidé dans l'Etat de la Louisiane pendant un an et dans la paroisse d'Orléans pendant les trois mois qui ont précédé le jour où il se présente à l'enregistrement et qui n'a pas été frappé d'incapacité électorale par l'acte du Congrès ou pour rébellion envers la loi commune, sera, après avoir prêté le serment prescrit par la première section de l'acte auquel il est référé ici, droit à être et sera enregistré comme votant légal dans la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane.

Jusqu'à la décision de l'avocat-général des Etats-Unis sur la question de savoir quels sont ceux qui sont exclus de la franchise électorale par la loi, les enregistreurs donneront la plus rigide interprétation à la loi et excluront de l'enregistrement toute personne dont le droit au vote pourra donner lieu à un doute.

Toute personne ainsi exclue qui pourra, sous la décision de l'avocat général, avoir droit au vote aura la faculté de se faire enregistrer après que sa décision aura été reçue—réception dont due notice sera donnée.

Par ordre du Maj. Gén. P. H. Sheridan.
Officiel. GEO. L. HARTSUFF,
Assistant adjudant général.
GEORGE LEE,
Premier lieutenant du 21e d'infanterie des Etats-Unis, remplissant les fonctions d'assistant adjudant général.

Affaires d'Allemagne.

CORPS LEGISLATIF FRANÇAIS.

(Séance du 18 mars.)

L'espace nous manquant pour reproduire tous les discours prononcés dans cette séance, nous en empruntons l'analyse à la correspondance du *Courrier des Etats-Unis*:

L'heure avancée a forcé M. J. Favre à remettre la suite de son discours à la séance du lendemain, dont le compte rendu n'a été publié aujourd'hui que vers midi, tant cette séance a été longue et orageuse.

M. Jules Favre l'a ouverte en parlant du traité entre l'Italie et la Prusse, qui, d'après M. Rouher, ne pouvait être empêché. Il croit, quant à lui, que nous n'avons pas cherché à l'empêcher, parce que notre cabinet a manqué d'une politique ferme et résolue. Il a tout en courage pour tout déserter ensuite. On peut affirmer que M. de Bismark n'est venu voir l'empereur en France, avant la guerre, que pour y trouver un appui. La politique et la prudent ce conseillaient de lui refuser. On l'a, au contraire, encouragé dans ses espérances, parce que lui avait à peine pu deviner ou concevoir d'autres. Peut-être alors y avait-il, dans le fond de l'âme des négociateurs, des réserves réciproques dont M. de Bismark a été seul à user.

Ce qui est certain, c'est que le traité entre la Prusse et l'Italie n'a pu être signé sans le consentement de la France. L'empereur avait prévu la victoire de l'Autriche, l'humiliation de la Prusse, l'extension de nos frontières jusqu'au Rhin. Voilà le secret de sa politique!

Cette appréciation de M. Jules Favre a produit d'autant plus d'effet sur la chambre, qu'elle est confirmée par une curieuse publication des journaux de Berlin du 13 de ce mois, d'après laquelle M. de Bismark aurait communiqué à l'empereur, à Biarritz, en 1865, tous ses projets sur l'Allemagne, et aurait offert en échange de l'appui, au moins moral, de la France, *tout ce que cet empire pouvait souhaiter*. Soit par désintéressement, soit pour garder sa liberté d'action, Napoléon III rejeta ces propositions. Mais à la suite de la paix de Nikolsbourg, l'empereur fit réclamer par M. Benedetti les frontières de Vauban, ou une rectification de la frontière de la Saar. M. de Bismark répondit: "Je ne puis faire aujourd'hui ce que j'aurais fait il y a trois mois. Je mettrais en péril non seulement mon portefeuille, mais la couronne et la tête de mon souverain." Il était trop tard! Ce qu'il y a de plus curieux dans cette révélation, c'est qu'on l'attribue à M. de Bismark lui-même. Quel a pu être son but?

Je reviens à M. Jules Favre. Il impute au corps législatif une part de responsabilité dans les fautes commises, parce que ce corps s'est trop effacé devant la volonté d'un seul. L'orateur se prononce contre toute pensée d'agrandissement territorial, parce qu'il s'agit moins d'avoir un territoire plus ou moins grand que des citoyens libres.

M. Granier de Cassagnac a, sur ce point, une opinion différente, qu'il expose sous sa responsabilité personnelle. Il croit aux frontières naturelles; il croit qu'on est plus en sûreté derrière une montagne ou un fleuve que derrière un poteau timbré aux armes de la Prusse. Il croit au droit d'intervention dans toutes les questions où l'intérêt de la France est engagé. Il ne faut menacer personne, mais il faut armer et attendre.

Cette politique, à laquelle on ne saurait reprocher de manquer de netteté et de franchise, paraît dangereuse à M. Thiers, qui est remonté à la tribune, parce qu'elle contient une menace pour l'avenir et qu'il ne faut pas de menaces qui n'est peut-être pas dans son intention, mais qui est dans le fait. L'illustre orateur admet qu'il faut armer et attendre, mais en ayant soin de proclamer qu'on est décidé à adopter une politique conservatrice au dehors et libérale au dedans. Il n'admet pas la distinction faite par M. Ollivier entre le principe des races et celui des populations consultées. L'un et l'autre sont inquiétants pour l'Europe et reposent sur des mensonges. Les peuples qu'on a eu l'air de consulter en les faisant voter sous l'empire des bayonnettes, ont défait ce qu'ils avaient fait presque partout, au bout de peu de temps. M. Thiers persiste à croire que la France a déserté la cause du Danemark, et qu'elle eût pu arrêter la guerre d'un mot, si elle l'avait voulu. Il défie qu'on trouve en Europe un homme éclairé et impartial qui ne partage pas cette conviction. Quand le ministre vient dire que la Prusse ne peut pas nous inquiéter, il retire à son projet de loi militaire sa base; si la situation est si bonne, son projet est mort. Quant à lui, il croit que jamais la situation n'a été si grave, et il ne sait d'autre moyen d'y remédier que de changer de politique, en posant franchement le principe de ne rien prendre à ses voisins.

M. Rouher, succédant à M. Thiers, proteste contre la pensée que le projet de loi militaire recèle la pensée d'une guerre prochaine. Si le gouvernement avait cette pensée, il aurait augmenté le contingent, et fait une levée en masse, tandis qu'il s'agit d'une institution permanente qui peut s'établir, exige sept années. C'est donc une œuvre de simple prévoyance nécessitée par les transformations de toutes les armées.

Le ministre ne croit pas pouvoir accepter la critique que M. Thiers a faite des votes populaires; critique qui tend à détruire la solennité du suffrage universel, et il croit que si M. Thiers s'est borné à parler de l'Italie, son argument aurait beaucoup plus de portée qu'il n'a paru lui en donner. M. Rouher regarde comme inattaquables, libres et spontanés les votes populaires qui ont porté au pouvoir le neveu de Napoléon Ier et l'ont proclamé de nouveau, après le 2 décembre. C'est ici qu'a éclaté l'orage dont j'ai parlé plus haut.

M. Jules Favre interrompant le ministre, lui crie: Ne parlez pas du 2 décembre.—Laissez-le oublier, ajoute M. Thiers, ne parlons pas du 2 décembre devant ceux qu'il a proscrits.

M. Rouher déclare, en vain, qu'il n'a pas voulu réveiller un mauvais souvenir pour M. Thiers, et qu'il a voulu constater seulement que le 2 décembre avait sauvé la France de l'anarchie. Cette affirmation est niée et accompagnée des qualifications les plus accentuées. Les démentis se croisent, on échange des gestes menaçants. M. Rouher déclare que cette espèce d'insurrection ne l'arrêtera pas, et traite de factieux ceux qui attaquent les institutions actuelles. Un membre de la majorité s'écrie que tous les pouvoirs viennent de tomber; que c'est une coalition contre l'empire; un autre dit que cette scène prouve l'utilité du 2 décembre et l'utilité des mesures de M. Haussmann. Ce mot d'enfant terrible soulève de nouvelles clameurs. Mais enfin le silence se rétablit, et le ministre reprend la justification de la politique impériale. Elle ne fait point d'apostolat, et tout en prenant à la souveraineté populaire, elle respecte l'autonomie des autres Etats. Elle ne se repent point d'avoir contribué à la liberté de l'Italie.

Nous n'avons pas conseillé l'unité, mais cette unité n'a pas fait de l'Italie notre ennemie, comme l'a dit M. Thiers, parce qu'il n'y a point d'opposition d'intérêts entre elle et nous.

Nous avons défendu la cause du Danemark, tant que nous l'avons pu, mais qui aurait osé, alors, nous conseiller de faire la guerre pour lui, lorsqu'à cette guerre ne voulaient s'associer ni l'Angleterre, unie à la famille royale par tant de liens étroits, ni la Russie qui avait tant d'intérêts à chasser la Prusse de la Baltique?

Quant à l'unité allemande, M. Rouher persiste à croire qu'elle était inévitable, qu'elle était faite dans l'histoire, dans la littérature, dans le Zollverein, dans les progrès économiques. Elle n'est point née de l'unité italienne, qui n'a été qu'une coïncidence, quand l'autre était une fatalité. M. Rouher s'étonne que la gauche déclare qu'on aurait dû intimer à l'Italie l'injonction de ne pas demander la Vénétie. "Je désire, dit-il à M. Jules Favre, que cela vous vaille une palme académique; mais je ne le délivrerais pas pour mon compte." Cette allusion au fauteuil académique où M. Favre espère monter avec l'appui de MM. de Montalembert et Dupanloup, excite une vive hilarité, comme un coup bien porté.

M. Rouher termine cette rapide et énergique improvisation en maintenant que l'Allemagne actuelle est moins dangereuse pour nous que l'ancienne, et en déclarant de nouveau que la France ne veut suivre ni une politique de conquête, ni une politique d'annexion, mais une politique vigilante et attentive. Elle ne s'exercera pas à l'aide d'alliances exclusives, qui constituent une hostilité, ou une inimitié. Aujourd'hui nous serons avec l'Autriche, demain avec la Prusse, suivant que les positions changeront, pour arriver à une solution amiable des questions qui s'agitent entre nous.

Revue Européenne.

FRANCE.

L'élection d'un député au corps législatif pour le département de l'Aisne a donné les résultats suivants, à l'exception de deux communes comportant 322 électeurs:

Inscrits	22,579
Votants	33,382
MM. Piette	18,778
Besson, maire de Guise	5,566
Debrotonne	5,430
Cherubin	3,459
Voix perdues	249

M. Piette, candidat officiel, a donc été élu à une forte majorité.

Le compte rendu analytique de la séance du 18 mars, n'a produit qu'une partie de la scène orageuse soulevée par M. Rouher quand il a parlé du 2 décembre. Voici ce que nous lisons dans l'*Indépendance belge*:

Le "Moniteur" n'a publié qu'un tableau incomplet et infidèle de cette tempête. On a passé la nuit à revoir et à expurger les épreuves du "Moniteur." M. Thiers se plaint de ce qu'on a supprimé complètement mon pas une phrase, mais un petit discours qu'il a adressé au ministre d'Etat. C'est sans doute celui dans lequel il a dit ce que je vous citais hier: "Vous pouvez m'arrêter; vous pouvez me tuer, mais moi vivant, M. le ministre, vous ne m'empêcherez jamais de protester contre la violence du Deux Décembre."

Le bruit courait que des explications seraient demandées demain à l'occasion du procès verbal, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles scènes. On dit d'un autre côté qu'on négocie pour arriver à un arrangement, et que la séance qui devait avoir lieu demain sera peut être retardée. L'état de colère de M. Thiers n'a été égalé que par celui de M. Berryer qui a failli se trouver mal. Quant à M. Pelletan, il a eu, diton, des ripostes terribles que tout le monde a fort bien entendues, et que le "Moniteur" a noyées au milieu du bruit.

A propos de cette tempête parlementaire, le *Pays* s'adresse aux membres de la gauche et leur dit: "Les honnêtes gens tiennent les serments qu'ils ont prêtés." C'est aussi notre avis, dit l'*Avenir national*; mais on ne saura pas gré au *Pays* d'avoir rappelé cette vérité à propos du 2 décembre.

Suivant le *Morning Post*, le marché monétaire de Paris a éprouvé une sorte de panique à la suite de cette discussion et de la publication des traités prussiens. Un correspondant de Paris du *Daily News* lui écrit que la situation est très tendue et qu'on parle politique dans les rues et dans les cafés avec une singulière animation et un mépris non moins extraordinaire des mouchards.

Voici une explication nouvelle au sujet des traités qui préoccupent si vivement aujourd'hui l'attention publique: on dit que M. Benedetti avait obtenu, depuis longtemps déjà, du gouvernement prussien, que la publication de ces traités n'auraient lieu qu'après la clôture des interpellations.

La *Presse* annonce que les traités secrets de la Prusse avec la Bavière et le grand duché de Bade avaient été, au moment de leur conclusion, portés à la connaissance de la France par la Prusse elle-même: "Comme les négociations étaient conduites sous la médiation et sous les bons offices de la France, il fut donné connaissance de ces arrangements comme de tous les autres."

Parmi les pétitions dont le sénat s'est occupé, il en est trois spéciales à l'absinthe; elles sont présentées, l'une par M. Decaisne, qui demande qu'une surveillance plus active soit apportée à la fabrication de cette liqueur, l'autre, par M. Corbet, qui demande que, pour réprimer les causes de l'ivresse, le droit de débiter l'absinthe ne soit accordé qu'aux pharmaciens, enfin, la troisième, de M Agry, qui réclame un impôt assez élevé. Toutes trois ont été renvoyées au ministre de l'agriculture et du commerce et au ministre de l'intérieur, comme dignes d'attirer l'attention du gouvernement.

La grève des ouvriers en bronze n'est pas encore terminée, et voici qu'une autre grève s'annonce.

La commission des ouvriers tailleurs, de Paris, a publié un avis qui engage tous les ouvriers tailleurs de Paris à se réunir en assemblée générale. L'avis ajoute que la réunion a pour objet de discuter la question des salaires.

Encore une autre grève.

Les ouvriers couvreurs de Rouen ont suspendu leur travail. Les journaux de cette ville espèrent néanmoins qu'un prochain arrangement sera conclu entre les ouvriers et les patrons.

Le gouvernement français a aboli la formalité des passeports et les passeports eux-mêmes entre la Suisse et la France.

ALLEMAGNE.

Le *Moniteur prussien* publie les traités d'alliance conclus le 22 août 1866 entre la Prusse et la Bavière, et le 17 août entre la Prusse et Bade.

Voici le texte du traité avec la Bavière:

Article 1er.—Entre S. M. le roi de Prusse et S. M. le roi de Bavière, un traité d'alliance offensive et défensive est conclu par ces présentes.

Les deux hauts contractants se garantissent réciproquement l'intégrité du territoire de leurs pays respectifs, et s'engagent, au cas d'une guerre, de mettre dans ce but à leur disposition réciproque toutes leurs forces de guerre.

Art. 2—S. M. le roi de Bavière a transféré pour ce cas, à S M le roi de Prusse, le commandement supérieur sur ses troupes.

Art. 3—Les hauts contractants s'engagent à tenir secret provisoirement ce traité.

Art. 4—La ratification du traité ci dessus aura lieu en même temps que la ratification du traité de paix conclu ce jour, c'est-à-dire au plus tôt le 3 du mois prochain.

Ainsi fait à Berlin, le 22 août 1866.

Signé par MM. de Bismark et de Savigny pour la Prusse; MM. de Pfordten et de Bray-Steinberg pour la Bavière.

Le traité conclu entre la Prusse et le grand-duché de Bade est identique; il est signé par M de Bismark et M de Freydorf.

Le *Moniteur prussien* ajoute que pour les deux traités les ratifications ont été échangées.

Le traité avec la Bavière est aussi publié dans la *Gazette de Bavière*, qui en fait suivre le texte d'un article officieux dans lequel il est dit que la loyale exécution du traité aura lieu si le gouvernement bavarois agit avec résolution et par tous les moyens constitutionnels pour qu'une loi militaire répondant à l'attente établie avec la Prusse soit mise le plus promptement possible en vigueur. L'article se termine ainsi:

Nous ne partageons pas la crainte que la publication du ce traité puisse troubler les bons rapports de l'Allemagne avec l'étranger et notamment avec la France. Nous croyons même que cette publication, jugée comme une conséquence nécessaire du principe des nationalités si généralement accepté dans ce pays, sera accueillie comme une preuve de l'union des gouvernements allemands et, par suite, comme une garantie de paix.

ANGLETERRE.

Les nouvelles de Londres ne sont pas favorables au ministère. Les attaques éloquentes de M. de Gladstone paraissent avoir porté au bill de réforme présenté par M. Disraeli des coups dont vraisemblablement il ne se relèvera pas. Comme le cabinet Derby a engagé sur ce bill la question de cabinet, il ne lui restera, au cas d'un rejet, que deux partis à prendre: celui de la retraite ou celui d'une dissolution; et encore ce dernier moyen ne servirait-il pas à grand'chose. La crise serait retardée de quelques mois, mais le dénouement restera le même. Le cabinet tory ne peut plus prolonger son existence; tout ce qu'il peut faire, c'est retarder sa chute.

ORIENT.

La *Gazette de Moscou* prétend que s'il existe en ce moment un rapprochement entre la France et l'Autriche d'un côté et la Russie de l'autre, dans la question d'Orient, ce rapprochement n'est pas sincère, et, en réalité, il ne peut avoir d'autre but que de gagner du temps. Sans doute, dit M. Katkoff, certaines éventualités pourraient rendre l'alliance entre la Russie et la France probable, mais cette alliance restera impossible tant qu'une de ces deux puissances demeurera en bonne intelligence avec l'Autriche.

A propos de la Russie, son gouvernement vient de lancer sur la place de Paris un emprunt de 100 millions, pour la garantie duquel il donne les produits du chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou.

CHRONIQUE LOCALE.

UN ÉBOULIS A ALGER.—On dit qu'un éboulis a pris une partie de la levée à Alger, mais il n'y a pas encore de crevasse. Il sera facile, après cet avertissement, de parer au mal et de prévenir toute inondation.

EMBELLISSEMENT.—La place St-Antoine qui, jusqu'ici, a ressemblé beaucoup plus à un fourré asiatique qu'à un jardin de ville, va être arrangée, embellie, peignée et ratissée. Elle en avait grand besoin. On y verra, nous assure-t-on, des quinconces d'arbustes, des carrés de fleurs et du gazon le plus élégant.

INFANTICIDE.—Une femme nommée Mme S. Fickle, accusée sur information reçue, d'avoir causé la mort de son propre enfant, en le noyant deux jours après l'avoir mis au monde, a été arrêtée mardi, au coin des rues Neuvième et de la Nouvelle-Levée. On prétend qu'elle est la mère de l'enfant trouvé dans un sac flottant sur le fleuve, près du Stock Landing.

COMMISSION MILITAIRE. — Nous extrayons ce qui suit des ordres spéciaux No 14, émanés du quartier général du cinquième district militaire sous la date du 9 avril 1867.

Io—Une commission militaire est nommée par le présent ordre, pour se réunir dans cette ville à 10 heures du matin, lundi 15 du courant, ou aussitôt que possible, pour juger M. Walker et telles autres personnes qui pourront être traduites devant la commission.

Walker est accusé d'avoir tué un nègre.

FEU. — Hier soir, vers 2 heures, le feu a pris à une cuisine de la maison No 415, occupée par J. Gastenheimer et appartenant à B. Fournet. Cette cuisine a été détruite avec une autre qui était contiguë. La perte est légère et on l'attribue à quelque imprudence.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Sommaire du traité russe.

Enregistrement à Washington.

Fonds américains.

Hausse de l'or.

L'Espagne refuse toute satisfaction à l'Angleterre.

Londres, 10 avril au soir—Consolidés 90 1|4, bons 73 1|2.

Liverpool 10—Coton lourd à la clôture, baisse de 1|8 sur le Mid. Upl. Ventes 10,000 Mid. Upl. 12 d., Mid. Orleans 12 1|4.

Londres, 10—Le gouvernement espagnol refuse toute indemnité et toute satisfaction à l'Angleterre à l'occasion du steamer Tornado.

Athènes, Grèce, 10—Le sultan menace de déclarer la guerre à la Grèce à cause des troubles insurrectionnels qui régnent sur la frontière turque.

Francfort, 10—Bons américains, 75 5|8.

Londres, 10—Une forte quantité de bons américains venus d'Allemagne, et jetés sur le marché a causé une tendance à la baisse dans les prix.

Savannah, 10—Coton plus ferme. Ventes d'aujourd'hui, 130 balles. Middling Upland, 26 à 26 1|2. Bonne demande. Reçu, 450 balles.

Augusta, 10—Coton plus actif et plus ferme. Ventes, 175 balles. Mid. Upland, 25 à 25 1|2. Reçu, 90 balles.

Vicksburg, 10—Descendus, le Garrett et une barge et le Virginia. Le fleuve tombe.

Mobile, 10—La parade annuelle des pompiers a eu lieu aujourd'hui. La procession avait plus d'un mille de long. Les machines étaient décorées avec beaucoup de goût et présentaient un magnifique coup d'œil. Les rues étaient foulées de monde. Après la parade, les pompiers ont été harangués au théâtre par plusieurs orateurs, après quoi ils se sont dispersés.

Coton: Ventes d'aujourd'hui 350 balles. Marché plat. Middling Upland, 25 1|2. Reçu, 62 balles.

Louisville, 10—Tabac actif pour toutes les qualités.—Ventes 210 b. de $2,50 à 26,00, coton mid. 23 1|4.

Cincinnati, 10—Coton plat et nominal de 25 à 26 pour le mid; mess porc $22,50; épaules 9 1|4; côtes 12 1|4; saindoux 12 3|4 à 13; groceries, sans changement et fermes.

Washington, 10—Sénat—Le Président a été invité à communiquer la correspondance relative aux prisonniers faits par les belligérants au Mexique.

Les pouvoirs de Mathias E. Manly, sénateur élu de la Caroline du Nord ont été présentés et déposés sur le bureau.

Fessenden et Yates ont été les deux seuls sénateurs qui ont voté contre la ratification du traité russe.

Le Président est très malade, mais non dangereusement.

On a eu donné beaucoup de peine pour faire marcher les votants du 4me ward. Jusqu'ici 598 blancs et 559 noirs ont été enregistrés.

New York, 10—Fonds fermes. 5-20, 109 1|8. Or 137 3|4.

Parmi les donations libérales aux associations de secours pour le Sud, il en est une de $1000 faite par la grande compagnie de thé américain. Les recettes jusqu'ici s'élèvent à $80,000.

New York, 10—Coton plus facile. Ventes 1000 balles. Bas Mid. 27 1|2 à 28.

Baltimore, 10—Coton calme. Mid. Up. 27 1|2.

Washington, 10—Le sénat a rejeté la nomination de l'ex-sénateur Stockton à la Légation d'Autriche.

Le traité russe pour la cession des possessions russes en Amérique complète et absolue. Quand les ratifications seront échangées tous les postes militaires et fortifications seront remis immédiatement aux Etats-Unis, les troupes russes au seront retirées aussitôt que possible. Les Etats-Unis payeront dix millions deux cents mille dollars en or au trésor à Washington dans les dix mois qui suivront l'échange des ratifications. La cession est libre et sans être embringuée d'aucune réserve de privilége, franchise, concession, par aucune compagnie de nationalité russe ou autre, corporée ou incorporée, excepté simplement les propriétés individuelles.

Tous les droits de souveraineté passent aux Etats-Unis. Les ratifications seront échangées à Washington avant le 13 juin, sinon il n'y aura pas de traité.

Le domaine continental acquis est d'environ 380,000 milles carrés. Les îles augmentent le domaine actuellement acquis et le portent à 450,000 milles.

Les propriétés individuelles des habitants civilisés seront respectées. Les églises bâties par le gouvernement russe resteront la propriété des membres résidents des églises grecque et orientale. Les habitants civilisés pourront rester trois ans sans que le territoire cédé sans manquer à leur allégeance à la Russie. Ceux qui préféreront rester et devenir citoyens américains seront respectés comme tels, dans leur liberté et leurs biens. Les tribus non civilisées seront placées sur le même pied que les aborigènes de ce pays.

Le Sénat avait encore à examiner aujourd'hui l'affaire du général Rousseau, mais il n'y a pas eu vote.

Columbus, O., 10—Mme My. Green, résidant au Sud, a été tuée aujourd'hui en voulant monter dans un train qui allait partir.

Richmond, 10—Pas de quorum à la Législature aujourd'hui.

J. Steinbeck & Co, la plus forte maison de Dry Goods de la ville, a été saisie aujourd'hui pour la somme de $70,000, sur un mandat obtenu par Claflin & Co.

St. Louis, 10—La Compagnie de l'Union du chemin de fer du Pacifique s'est adressée au gouvernement pour qu'il nomme un commissaire chargé d'examiner la section de leur voie qui s'étend jusqu'à la Rivière Sabine, à 45 milles à l'Ouest du fort Riley. On avance à peu près d'un demi mille par jour. Les chars vont maintenant jusqu'à la ville de Salina, à 50 milles au delà du fort Riley et à 468 milles à l'Ouest de St. Louis.

Washington, 10—Le Sénat a confirmé L. D. Kellogg assistant estimateur de marchandises à la Nlle-Orléans.

New York, 10—L'argent est en bonne demande mais plus facile, à 6 et 7 p 0|0. Le gouvernement a acheté pour $500,000 de bons de 7-30 et a vendu pour $300,000 d'or. Change 109 à 109 7|8. Demande modérée. Securities du gouvernement fermes à la clôture mais calmes. Actions dépréciées au dernier bulletin, et toujours, fléchissant après la bourse, sous l'ardeur que les gens mettent à vendre.

Baltimore, 10—La majorité dans la ville pour une convention est de 1893, pour les chars du dimanche 1883. Vote total de la ville 20,000. L'élection s'est passée sans désordre.

Washington, 10—La correspondance officielle entre l'Autriche et les Etats-Unis, à l'égard de la sûreté personnelle de Maximilien, dans le cas où il serait pris, sera soumise demain au Sénat. La correspondance vérifie la lettre du 9 dans tous ses détails.

Washington, 10—La plainte de la Georgie est imprimée. Elle remplit 12 pages de brochure or dinaire. Elle diffère de celle du Mississippi en beaucoup de points, mais surtout en ce qu'elle ne fait pas le Président partie au procès.

(Autres Dépêches.)

Passe du Sud Ouest, 9—Arrivées, la barque Trajan en 22 jours de New York; la barque française Pioneer, en 10 jours de la Vera Cruz, sur lest, avec 76 passagers, à Cavaroc & Co.

En dehors, le navire Wallace, de Liverpool, le 14 février, avec cargaison variée.

Washington, 10—Les démocrates ont emporté Albany, New-York, par 1700 de majorité et Lockport par 270.

Trenton, New-Brunswick, Hudson City, Harrison et Kearney, dans le New-Jersey, ont été aussi emportés par les démocrates. Les Républicains ont eu la majorité à Jersey City et Patterson.

Les républicains ont gagné 600 voix à Jersey City, où il s'agissait de la question des liqueurs, c'est à dire de la question de savoir si New York se porterait les dimanches à New Jersey pour avoir des liqueurs spiritueuses.

Buffalo, 10 — Le commandant du Fort Erie rapporte qu'un ingénieur éminent a pris des plans de la frontière au-dessous du pont de suspension et demandé des renforts.

Liverpool, 10 avril — Coton faible. Orléans 12 1|4.

Londres, 10—Cons. 90 1|4. Bons américains 73 3|4.

New York, 10 — Coton calme à 27 1|2 pour mid. Upl.

Liverpool, 10 avril, 2 heures P. M.—Le coton continue à être lourd. On annonce quelques faillites parmi les spéculateurs sur le coton.

Liverpool, midi, 10 avril—Midd. Upl. 12 1|8

New York, 10, 10 heures A. M.—Or ouvert à 35.

10 heures 10, A. M.—Or 35 3|4—10 h. 15 A. M.—Or 36 1|8.

New York, 10, 10 h. 35 A. M.—Or 36 1|2.

11 h. 30 A. M.—Or 37 3|8. Coton, midd Upl 27 1|2. Mobile Mid. 26, Orleans Mid 28 1|2.—Sterling à 60 jours 9 1|2: à vue 10 1|4.

New York, 10, 11 h. 35 A. M.—Or 36 7|8. 5.20, rapportés à 7|8.

—On lit dans une correspondance adressée de Rome à la *Nazione*:

"Nous avons eu la visite du brigandage aux portes de Rome. La semaine dernière, à un mille à peine de la porte San Giovanni, cinq vignerons furent attaqués et dépouillés de tout ce qu'ils avaient, par une bande de douze brigands armés de pied en cap. L'une des victimes de cette attaque ayant tenté de résister, a été tuée par ces malfaiteurs. Une rencontre plus terrible a eu lieu la semaine passée entre cinquante bandits et un détachement composé de six gendarmes et de six soldats de la ligne, dans la province de Campagna, près d'Anagni. Il y a dans ce combat un épisode horrible! Le détachement, après avoir perdu deux gendarmes et un soldat dans la lutte, et se voyant entouré de toutes parts, fut obligé de se rendre. Alors les brigands mirent les infortunés prisonniers complètement nus, et, après les avoir liés à des arbres, ils les écartelèrent tout vifs, sauf un seul, qu'ils chargèrent d'aller raconter cette affaire à ses camarades.

"Un autre, en voyant ses compagnons ainsi traités, fut pris d'une crise nerveuse si violente qu'il expira avant d'avoir été égorgé par ces cannibales. On a envoyé quelques escouades pour renforcer la garnison de Campagna."

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 10 avril.

Le mouvement s'a été que modéré aujourd'hui et la plupart des articles sont restés au même taux. Il y avait peu de sucre et de mélasse et on ne les recherchait guère. La demande de produits a été restreinte; le mais s'est encore affermi, une nouvelle baisse s'est déclarée dans la farine, et le porc a baissé. Les ventes de coton se sont élevées à 5000 balles, aux prix antérieurs; le marché a clos ferme à nos cours.

Nous avons à constater une grande effervescence dans le numéraire—effervescence qu'ont causé les violents changements de l'or à New-York. L'or a ouvert nominalement à 136 1|4 à 136 1|2, (135 dans Wall street), il est monté, en une demi-heure, à 138, puis a fléchi, et après s'être relevé, a clos à 138 1|4 à 139 1|2. On n'en a pas vendu au Board de midi; sur le marché, $10,000 à 137 1|2, $10,000, $10,000, $20,000 et $60,000 à 137 3|8, $10,000 et $30,000 à 137 1|2, $20,000 et $30,000 à 138, $5,000, $10,000 et $35,000 à 137 5|8, $10,000 et $30,000 à 138 1|4, $64,000, en différentes sommes, à 138 1|4 à 138 1|4 et $10,000 à 138 3|8. Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent Sur les comptoirs, les demi-piastres américaines étaient à 130 à 130 1|2 et les piastres mexicaines 139 à 139 1|2.

Le mouvement a été assez prononcé dans le change étranger et, par suite des cours de New York, notre marché a été fort irrégulier. Les offres étaient plus nombreuses, mais l'état actuel de l'or et les avis d'Europe ont éloigné la plupart des courtiers. Les ventes de sterling embrassent 22,000 livres No 1 à 147 à 147 1|2, 6,000 livres à 147 1|4 à 147 1|2, 1000 livres, 3000 livres et 6000 livres à 147 1|2, 1200 livres clear à 145 1|2, 2000 livres à 145 3|4, 3000 livres No 1 à 147 3|8, 5000 livres de banque à 147 1|4, 10 000 livres à 147 1|2 à 148, 6000 livres à 147 1|2, 2000 livres à 147 3|4, 5000 livres à 148, 4000 livres à 148 1|2, 2000 livres à 149, 5000 livres à 149 1|2 et 2,500 livres à 150.

On a offert beaucoup de change sur France. Les transactions embrassent 60,000, 90,000 et 100,000 francs, en commercial No 1, à 3.90, 100,000 à 3.88 3|4, 50,000 à 3.87 1|2, 15,000 à 3.86 1|4, 15,000 et 50,000 à 3.82 1|2, 100,000 de banque au même taux, 50,000 et 110,000 No 1 à 3.80, 100,000 et 150,000 de banque au même taux, 60,000 à 3.77 1|2 et 50,000 à 3.75. Le marché était trop irrégulier à la clôture pour nous permettre de donner des cotes régulières.

Le change américain a été calme mais ferme. Les banques ont tiré sur New York à 5|8 de prime, taux auquel la demande a été assez bonne. Le change commercial était extrêmement calme et les ventes très calmes. Il s'est traité $10,000, $30,000 et $50,000 sur New York à vue à 1|2 de prime, $50,000 de banque à 5|8, $15,000 et $30,000 à 7|16, $10,000, $20,000 et $20,000 à 3|8, $30,000 au même taux et $12,000 à dix jours au pair. Les cours du change commercial à vue, étaient, à la clôture, de 3|8 à 7|16 de prime.

Il ne s'est pas vendu d'actions. $5,000 en bons 7 30 des Etats Unis, émission de 1861, ont été vendues à 105 3|4.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1|2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1|2, suivant les coupons.—Les "Bees" de la Louisiane sont cotés à 62 1|2 à 64, les bons du chemin de fer de Jackson première hypothèque, à 76 à 77, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1|2.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 56 à 58 et les billets du Trésor de l'Etat à 82 1|2 à 84. On n'en a pas vendu.

Hier soir, au Board: $1200 et $900 en or a 135 1|4, $1000, $900 et $800 à 135 3|8, 25 actions de la compagnie de chemins de fer de la ville, moins le dividende, à $220, 30 dito à $221, 100 de la banque de la Nile Orleans à $31, 100 dito à $30 75 et $700 en billets de l'Etat à 83 1|2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 10 avril 1867.

COTON—A cause de la teneur défavorable des nouvelles d'Europe publiées dans les journaux du matin, le marché, à l'ouverture, se ressentait grandement encore du calme qui y a régné hier, mais, plus tard dans la journée, le mouvement a acquis une animation peu accoutumée, bien que, en quelque façon, borné à cause du petit nombre d'acheteurs présents, les ventes ont finalement pris de grandes proportions, ayant à la clôture, formé un montant de 5000 balles, huit courtiers ayant pris part aux affaires. Nous n'avons à rapporter aucune variation matérielle dans les prix, la plupart des lots vendus ayant changé de mains à des prix qui s'alignent avec nos cotes d'hier soir, les quelles étaient comme suit, savoir: ordinary 24 à 27¼, good ordinary, 25 à 25¼, low middling 27 à —, et middling 28 à 28¼. Les qualités les plus élevées, vu leur rareté, continuent à commander des prix élevés, tandis que les grades ordinaires à cause de leur abondance, sont achetés à des prix disproportionnés basés on les comparant aux des autres grades. La hausse aussi rapide qu'extraordinaire de l'or et du change sterling, n'a paru il, exercé d'autre effet que d'avoir raffermi la confiance de ceux qui se tiennent à l'écart en prévision d'une hausse.

ETAT DU COTON

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	929	
précédemment	683914	
		684843
		786925
Expédié aujourd'hui		
précédemment	614653	
		614653
Stock en mains		172272

SUCRE ET MELASSE—Il ne nous est pas arrivé de renforts, depuis hier. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 60 boucauts de sucre de la Louisiane écoulés à 12¼ cts la livre de good fair et 12¾ cts pour le fully fair. Il ne s'est pas vendu de mélasse de la Louisiane, mais nous cotons la fermentée 65 à 70 cts, la belle 75 cts et la prime 80 cts le boucaut. 118 boucauts de sucre de Cube ont changé de mains à des conditions privées. La mélasse de Cube est cotée par cargaison à 50 à 57¼ cts le gallon—détail à 62¼ à 65 cts, en fortes lots, 60 cts.

TABAC—On attend plusieurs centaines de boucauts de tabac, et ce renfort arrivera dans quelques jours; on peut s'attendre alors à voir s'opérer d'actives affaires, car en ce moment, il y a sur le marché un certain nombre d'acheteurs qui attendent l'arrivée de nouveaux envois de l'article. Le marché est ferme et nous cotons:

Léger—Inférior lugs, 3¼ à 4, good lugs 4¼ à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7¼ à 10, fair leaf 10¼ à 12¼, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4¼, good lugs 5 à 6, inf. à common leaf 6¼ à 8, medium leaf, 8¼ à 11, fair, 11¼ à 13, fine 14 à 17¼, choice selections 19 à 21.

FRET—Fort calme. Les taux sont actuellement: ¾ d par livre de coton sur steamers pour New York, $5 par boucaut de tabac, 50 c par baril de farine, 35 cts par sac de mais. Voiliers pour Boston ¾ ct par livre de coton. Vapeurs pour Liverpool 1d par livre de coton—voiliers ¾ à 9|16 d, Voiliers pour le Havre 1 1|8 c.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le Clara Dolsen, de St Louis, est le seul arrivage de l'Ouest depuis hier. Les steamers Pauline Carroll, de St Louis et le St Charles, de Louisville, sont attendus.

FARINE—La demande est active et le stock de l'article faible, les prix, qui ont couru en faveur des vendeurs, ont indiqué une hausse générale de 25 cts le boucaut. Les ventes, aujourd'hui ont embrassé près de 4000 barils, dont 182 de fine et 200 do sans marque à $10, 200 do à $10 50 100 do à $11 75, 400 de superfine à $13, 150 do à $13 25, 75, 150, 100 do à $14 50, 100 et 200 de double extra à $15 50, 60 de triple extra à $16, 100 do do à $16 50, 100 do, article pour ce qu'il vaut, à $16, 93, 100 et 100 d'extra de choix à $16 75, 150 do à $17, 100 et 90 do à $17 25, 100 do à $18, et 100 do d'extra de premier choix, à $18 le baril. Les superfine se vend en détail $13 75 et double extra $15 50 le baril.

FARINE DE MAIS—Un lot de 100 barils de farine séchée au four, s'est vendu à $25 le baril. L'article est coté à $5 à $5 50 le baril. La brute se vend $3 à $3 50.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 11 avril 1867.

Arrivés, hier—394 bœufs du Texas, 100 veaux et vaches d'un an, 35 cochons, 98 moutons et 74 vaches à lait.

Vendu—414 bœufs du Texas, ... bœufs de l'Ouest, 91 veaux et vaches d'un an, 98 cochons, 494 moutons et 3 vaches à lait.

A vendre—486 bœufs du Texas, 39 bœufs de l'Ouest, 109 veaux et vaches d'un an, 393 cochons et 97 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,			— à — 16
do do 2me qualité,	do		— 13 à — 15
Bœufs du Texas de choix, par tête			70 — à 90 —
do do 2me qualité, par tête			40 — à 5 —
do do 3me qualité, par tête			15 50 à 30 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr			— 9 à — 10
do du pays, do			— 10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête			3 00 à 6 —
do du pays, par tête			— à —
do de l'Ouest, choix par tête			6 — à 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête			— à 100 —
do de 2e qualité, par tête			50 — à 80 —
Veaux, par tête			10 — à 15 00
Veaux d'un an, par tête			10 — à 15 00

Décédée, hier, à 6 3|4 heures du soir, LÉONIDE, fille de Veuve Camille Ducatel.

Le corps est exposé chez M. S. Le Gardeur, No. 228 rue Royale.

Le convoi funèbre partira de la demeure ci-dessus à 5 heures cette après-midi.

De la part des familles Ducatel et Le Gardeur.

Décédé, à la Nouvelle-Orléans, mercredi, 10 avril, à 3 heures du matin, DANIEL HUGER PROCTOR, âgé de 11 ans et demi.

SERVICE FUNEBRE.

Jeudi prochain, 11 avril 1867, à huit heures du matin, il sera célébré, à l'église de l'*Immaculée Conception*, rue Baronne, un service funèbre en mémoire de feu l'Hon. ROBERT J. PREAUX, ex-membre de la Chambre des Représentants. MM. les membres de la Législature et des différentes Sociétés de Bienfaisance dont il faisait partie, ainsi que les amis et connaissances de sa famille sont priés de vouloir bien y assister.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LES soussignés ayant été délégués pour faire peindre les boiseries de l'Asile et faire blanchir les salles et le vestibule, informent respectueusement messieurs les peintres qu'ils se trouveront, dimanche, 14 courant, de onze heures à midi, à l'Asile, pour expliquer ce que l'administration les a chargé de faire.

Ensuite, nous recevrons des soumissions jusqu'au dimanche suivant, 21 courant.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1867.

J. SCHWITZER,
J. E. REVOL,
J. J. BONNAFFÉ.

11 avril—2f

Le Chemin de Fer des rues Dumaine et St-Pierre.

LES propriétaires, les habitants et tous ceux qui sont intéressés à la construction de ce chemin, sont priés de se trouver DIMANCHE PROCHAIN 14 avril, à midi, à la maison de pompe No 21, au coin des rues Claiborne et St-Pierre.

Soyez ponctuels!

11 avril—4f CITOYEN.

Avis.

LA raison sociale de MARTINEZ y PALACIO a été rompue par limitation, le 31 mars, a été renouvelée de leur accord pour une année.

M. ANTONIO PALACIO résidant en cette ville, est seul chargé de la liquidation de la maison, comme il appert par acte passé dans l'étude de MM. Gottschalk & Magner, notaires publics, le 11 juillet 1867.

A. PALACIO.

11 avril—1m Pca. PIJARRO MARTINEZ.

AVIS.

THÉODORE LAMOTTE prévient ses amis et le public en général que samedi prochain, 13 du courant, à 8 heures du soir, il fera l'ouverture de son Café, rue Royale, No 156.

11 avril—3f

A vendre,

Une grocerie bien achalandée.

Pour les renseignements, s'adresser au Café de la Concorde, rue Royale, No 154.

11 avril—3f

C. CAVAROC & CO.,

Ont transféré leur BUREAU et leur MAGASIN au No 5 EXCHANGE PLACE, près de la Banque d'Amérique.

C. Cavaroc & Co.,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No. 5 Exchange Place,

PRES DE LA BANQUE D'AMERIQUE.

DES AVANCES LIBÉRALES au COMPTANT seront faites sur des consignations de COTON, SAINDOUX et BARDEAUX à nos amis à Liverpool, au Havre et à Bordeaux.

C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Briques.

Un Million de BRIQUES du pays

A vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Huile d'Olive.

1000 Boîtes PLAUNIOL.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Sardines à l'Huile.

50 caisses 100 S. RODEL

250 100 S. CH. LEDANTEC.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Champagne L. Rœderer.

10 paniers et 25 boîtes de cette célèbre marque.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.

100 paniers de 100 boîtes de cette célèbre marque.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Vin en caisses.

500 caisses ST EULALIE et ST LOUBES

200 CHATEAU TERREFORT, F. S.

250 CHATEAU TALBOT

150 ST ESTEPHE

100 ST JULIEN

40 CHATEAU DILLON

60 LEOVILLE

30 CHATEAU MARGAUX

25 CHATEAU LAROSE

25 CHATEAU LATOUR

30 CHATEAU LAFITE

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Vin blanc en Caisses.

450 caisses CHATEAU DE CURSAN.

150 GRAVES F. S.

100 SAUTERNE F. S.

10 CHATEAU YQUEM.

15 LATOUR BLANCHE

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.

En magasin—

30 barriques VIN ROUGE Montferrand.

50 demi bar.

100 barriques Castelnau

... Frontignan

20 demi bar.

100 bar ques Chateau D...

50 demi bar.

... Léoville

... Cote de ...

arriver par les barques Edward et Barrosa de Bordeaux.

A vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Coq Père & Fils.

50 quarts COGNAC, 1862.

50 octaves 1862.

60 quarts 1860.

20 octaves 1862.

... 1860.

Pour ... de la Douane, et au magasin à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Achille Petit.

30 quarts COGNAC, 1859.

20 octaves

20 ...

Sous ... de la Douane, et en magasin à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Marie Brizard et Roger.

... caisses Anisette, Marasquin, Curaçao, Crème de Vanille, ... Kirschwasser

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Hofman-Forty.

150 caisses Eau de Kirsch, Huile de Kirsch, Kirsch. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

Articles divers.

200 paniers BOUTEILLES VIDES

50 barils VINAIGRE ...

100 DAMEJEANNES ...

... de 500 BOUCHONS ...

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO., 5 Exchange Place.

BUREAU DU GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DE JACKSON ET DU NORD.

Nlle-Orléans, 9 avril 1867.

A une réunion des Actionnaires de cette Compagnie, tenue dans leurs bureaux, le 8 du courant, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

[illegible]

Voici le rapport

RAPPORT ANNUEL

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 1 avril 1867

Aux Actionnaires de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord:

[illegible]

Soumis avec respect,

G. T. BEAUREGARD, PRÉSIDENT.

11 avril—1f—PP

Bonne Occasion!

500,000 FRANCS

DE MARCHANDISES D'ÉTÉ,

A VENDRE

EN GROS ET EN DÉTAIL,

AU PRIX

d'importation,

PAR

J. LEVOIS & CO.,

Rue du Canal, angle Bourbon.

3 avril—6f PP

Eglise Evangélique Française.

Encoignure Gasquet et Liberty, au rez-de-chaussée.

SERVICE RELIGIEUX chaque dimanche à onze heures.

[illegible]

AVIS. [illegible]

BERTRAND CLAVERIE.

Les nouvelles salles pour la vente en gros au magasin de

S. N. MOODY,

Au coin des rues Canal et Royale,

SONT ... Articles de printemps ...

LES MARCHANDS DE CHEMISES et de LINGERIE D'HOMMES,

... une Maison pour la vente en gros ...

S. N. MOODY,

— Pour toute espèce de —

CHEMISES, GANTS DE PEAU, BONNETERIE, GANTS, MOUCHOIRS, COLS DE CHEMISES, BRETELLES, CRAVATES D'ÉTÉ, &c.

AGENCE AU SUD, POUR LA VENTE de cols à doublure en drap et cols tout papier de Lockwood.

... SIX EXCELLENTES CHEMISES POUR $9 00 ...

BOIS

[illegible]

AVIS.

[illegible]

JOHN PETIT.

Grand sacrifice de Marchandises!

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS

131......RUE CANAL......131

Entre Royale et Bourbon.

[illegible]

Café à vendre.

ON vendra ... le CAFÉ ...

Deux Cafés à vendre, pour cause de départ.

[illegible]

Poli instantané des fenêtres, DE WOODSEIN.

PRIX ....25 CENTS

CETTE préparation nettoie les fenêtres sans savon ...

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT ... BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, ... BARDEAUX et BRIQUES ...

V. DE MORUELLE, Coin Toulouse et Bassin.

Bonne Occasion.

A vendre pour quinze cent piastres ... PHARMACIE ...

Eglise des RR. PP. Jésuites, rue Baronne.

LA bienfaisance de la Société de St-Vincent de Paul ... la Conférence de Ste-Marie ... l'Eglise de l'Immaculée Conception ... Jules Métèye, Fernande et ... Gustave Colligeon

7 avril—5

Nouveautés de Printemps.

LA MAISON DERBES ayant complété son assortiment d'articles de Modes et de Fantaisie, offre aux acheteurs de la ville et de la campagne un choix des plus variés de CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, SOIERIES, DENTELLES, BRODERIES, BLONDES, TULLES BOBINET, GARNITURES, PASSEMENTERIE, ORNEMENTS PAILLE ET JAIS, GANTS, MITAINES, PARASOLS EN-TOUT-CAS, RIDEAUX ... EVENTAILS, BOUTONS, MOUCHOIRS ... FOULARDS, BONNETERIE et toutes les FOURNITURES à l'usage des COUTURIÈRES et MODISTES

Aussi un MAGNIFIQUE assortiment de PARURES POUR MARIÉES.

Le tout sera vendu A PRIX RÉDUITS

J. DERBES, Jr.

7 avril—1m 37 rue Royale.

Avis aux familles.

UN Français nouvellement arrivé, désirerait rencontrer dans une famille habitant la campagne ou les environs un emploi comme professeur. L'enseignement comprendrait:

Le Français, l'Espagnol, l'Histoire, Géographie, Mathématiques ... s'adresser ... E. A. G.

J. J. ALBERT,

IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.

CHAPELLERIE EN GROS,

43, RUE DE LA VIEILLE-LEVEE, 43

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de toutes grandeurs, feutre, paille, &c., &c., &c.

3 avril—3m—PP.

F. G. BARRIÈRE & C°.

135 ......RUE DU CANAL......135

GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES FRANÇAISES ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

A Prix Réduits.

[illegible]

F. G. BARRIÈRE & CO.

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171......RUE POYDRAS......171.

(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE

Levi, Navra & Co.,

174......RUE DU CANAL......174.

(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces ... PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et des ... ARTICLES DE MÉNAGE, FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES ... INDUSTRIE DOMESTIQUE ... FERBLANTERIE ... FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI ... GARNITURES DE FOURNEAUX

LEVI & NAVRA.

Rue Poydras No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet—Succursale No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.

31 mars—1m PP

Avertissement! Avertissement!

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la

CÉLÈBRE MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais ... sont dues à des HUILES ESSENTIELLES ... POISON. Le VÉRITABLE ... QUALITÉ, PURETÉ ... POURSUIVRE ... CONTREFACTEURS ... DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

Magnifique Résidence, à vendre, POUR CAUSE DE DÉPART

[illegible]

E. F. MIOTON, No 42 rue Royale

avril—6,9 11

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIE

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution ... Mathématiques—Algèbre et Géométrie ... l'Anglais, le Français et la Tenue des livres ... PENSIONNAT ... LES CLASSES DU SOIR ...

STAR CANDLES

DE

Schæffer,

A l'agence de sa fabrique,

J. AVET,

60, VIEILLE-LEVEE,

19 mars—1m—PP A côté des Rice Stores.

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE

196......RUE DU CANAL......196

entre Bourgogne et Remparts, où il ...

FILTRE PELICAN de COTTON

LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi.

Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.

Il fournit constamment de l'eau claire.

L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans aucun ... toute substance délétère.

Le filtre est simple, durable et économique.

Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.

MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grandeurs, à leur fabrique, rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.

Venez les voir et en juger par vous-mêmes.

19 mars—F. P. et D